



Association Avicole de Mortain et ses environs

Exposition de MORTAIN

Salle du COSEC, 50140 Mortain

Les 21-22 et 23 Février 2020

Déclaration d'inscription

De M. _____

Adresse complète :

Adresse Mail : _____@_____

N° de téléphone : _____

Les animaux seront installés et repris par : la Société
 L'exposant

Droit d'inscription

_____ Unités 3.50 €	= _____ €
_____ Couples 5.00 €	= _____ €
_____ Volières 8.00 €	= _____ €
_____ Cages d'échange 2.00 €	= _____ €
Frais de secrétariat	= 6.00 €
Don pour l'exposition	= _____ €
TOTAL	= _____ €

Règlement à l'ordre de l'association avicole de Mortain et ses environs

A adresser à Monsieur Heuzé Pierrick « 10 le Calvaire » 50140 Le Neufbourg

Le soussigné déclare accepter toutes les conditions du règlement de l'exposition.

Fait à _____, le _____ Signature :

